



Avis n° 23-33270

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-33270"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **6**
Annonce No **23-33270**

I.II.IV.VI.

AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Cannes, Numéro national d'identification : 21060029200010, Direction des Sports-Jeunesse, Complexe Pierre de Coubertin - Tribune Est, 1^{er} étage aile B Avenue Pierre de Coubertin 06150 Cannes La Bocca., Point(s) de contact : Matthieu Roinac - matthieu.roinac@ville-cannes.fr ou Anouk Forafo - anouk.forafo@ville-cannes.fr, 06414, CANNES, F, Téléphone : (+33) 4 97 06 43 49, Courriel : directiondessports@ville-cannes.fr, Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cannes.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession pour l'organisation de la manifestation sportive "Cannes Urban Trail" Editions 2024-2025 et 2026

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92622000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.1.4) Description succincte : La présente procédure concerne la sélection préalable, après mise en concurrence, d'un candidat qui se verra concéder l'organisation et la réalisation des éditions 2024-2025 et 2026 de la manifestation sportive dénommée " CANNES URBAN TRAIL ", ouverte aux athlètes amateurs et professionnels, sur le territoire de la Commune de Cannes. Cet événement est prévu le dernier dimanche des mois de janvier, à savoir : - 28 janvier 2024 ; - 26 janvier 2025 ; - 31 janvier 2026. Ces dates, pourront être reportées en fonction de l'évolution de la réglementation relative aux événements sportifs et des différentes contraintes extérieures aux parties. La date sera trouvée en concertation entre la Commune et le concessionnaire. La Commune aura le droit de refuser tout report sollicité par le concessionnaire sans avoir à justifier de son refus.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 450 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92622000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : CANNES

II.2.4) Description des prestations : Le concessionnaire s'engage à financer, concevoir et réaliser les éditions 2024-2025 et 2026 de la manifestation sportive " CANNES URBAN TRAIL " conformément au cahier des charges et aux contraintes spécifiées à l'article 9.3 du présent règlement de consultation. Il est précisé que les parcours pourront être amenés à évoluer sur les différentes éditions, au regard, notamment, de contraintes ou dévolutions réglementaires qui n'auraient pas pu être identifiées au lancement de la présente procédure telles que, notamment : des travaux sur le domaine public, sur les bâtiments remarquables, des modifications de la jauge de coureurs autorisés dans la Croix des Gardes par le Conservatoire du Littoral. D'une manière générale, le concessionnaire devra mettre en œuvre tous les moyens, en application des stipulations prévues aux présentes, dans le but d'apporter le meilleur service possible. Le concessionnaire devra assurer, à ses frais et risques, l'exécution de la convention et supportera seul le risque d'exploitation du service.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 450 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 36

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession



Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : une lettre de candidature (le candidat peut utiliser l'imprimé DC1) qui devra présenter le candidat individuel ou chaque membre du groupement candidat et être datée et signée par une personne dûment habilitée pour engager le candidat individuel ou le groupement candidat ; En cas de groupement candidat, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire, et sera accompagnée de l'habilitation donnée par chaque membre du groupement au mandataire pour engager le groupement candidat ; le(s) pouvoir(s) de la personne(s) habilitée(s) à engager le candidat ; un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce (extrait K-bis) ou document équivalent ; une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, atteste : qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique ; que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes fournis dans le cadre de la présente consultation sont exacts ; - l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 susvisés.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

11 avril 2023 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE, Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des fleurs CS 61039, 06000, Nice , F, Téléphone : (+33) 4 89 97 86 00, Courriel : greffe.ta-nice juradm.fr, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE, Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des fleurs CS 61039, 06000, Nice , F, Téléphone : (+33) 4 89 97 86 00, Courriel : greffe.ta-nice juradm.fr, F

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE, Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des fleurs CS 61039, 06000, Nice , F, Téléphone : (+33) 4 89 97 86 00, Courriel : greffe.ta-nice juradm.fr, F

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

13 mars 2023